

La santé mentale et la COVID-19

FAQ à l'intention de ceux qui aident les personnes mal logées ou les sans-abri

À quels défis se heurtent les personnes logées de manière précaire ou sans domicile fixe durant la pandémie de COVID-19?

- Elles pourraient devoir séjourner dans des refuges où l'éloignement physique est difficile.
- Elles ont plus souvent un problème de santé qui aggrave les incidences néfastes sur leur état en cas d'infection ou sur l'issue de l'infection, le cas échéant.
- Elles sont plus susceptibles d'avoir un problème de santé mentale qui peut accentuer le stress et entraîner une situation de crise.
- Elles ont difficilement accès aux transports et à du soutien social et médical et, par conséquent, il est plus ardu de les protéger de l'infection, de poser un diagnostic et de traiter la maladie, le cas échéant.



Que peut faire mon organisme pour venir en aide aux personnes logées de manière précaire ou sans domicile fixe durant la pandémie de COVID-19?

- Coordonner un plan pour la pandémie de concert avec votre palier de gouvernement local et d'autres fournisseurs de services.
- Partager les soutiens et les ressources.
- Se préparer à une hausse de fréquentation des refuges.
- Mettre en place des processus de prévention de la contagion et de nettoyage des lieux.

La présente fiche info ne constitue pas une ressource à l'intention des personnes qui doivent subir un test de dépistage de la COVID-19 ou qui sont en situation de crise de santé mentale. Si vous vivez une situation de crise mentale, veuillez composer le 911 immédiatement ou vous présenter au service des urgences de l'hôpital le plus proche.

Pour obtenir des renseignements, visitez le www.camh.ca/fr/covid19.

- Établir un plan pour identifier les personnes présentant des symptômes de COVID-19, leur faire passer des tests de diagnostic et les appuyer.
- Prévoir des endroits où les personnes ayant des symptômes bénins de la COVID-19 peuvent se rétablir.
- Déterminer d'autres façons de leur venir en aide, par exemple des services en santé mentale ou du soutien pour des problèmes de consommation d'alcool ou de drogue, le cas échéant.
- S'assurer que le personnel prend bien soin de sa propre santé physique et mentale.
- Consulter la liste des ressources ci-après pour connaître d'autres stratégies plus en profondeur.

Quels conseils puis-je donner aux personnes logées de manière précaire ou sans domicile fixe pour assurer leur sécurité durant la pandémie?

- Bien leur expliquer qu'il est normal de vivre un stress supplémentaire et leur suggérer de parler à une personne de confiance.
- Les encourager à s'informer sur le virus auprès de sources fiables.
- Leur rappeler de se servir des capacités d'adaptation dont ils/elles font preuve chaque jour.
- Leur proposer des manières d'adapter les conseils de santé publique pour protéger le mieux possible leur santé physique.
- Les informer de ce qu'elles doivent faire si elles **risquent de perdre leur logement**.

Resources pour les organismes communautaires

Vous trouverez dans ces ressources des recommandations visant à réduire les risques de propagation de la COVID-19 parmi les personnes en situation d'itinérance :

- www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/document-orientation/itinérance.html
- **Trajectoire pour les services en dépendance et en itinérance - Coronavirus (COVID-19)**